

SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON
ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN
COMITE SYNDICAL DU 25 FEVRIER 2016

L'an Deux Mille Seize, le 25 février.

Le Comité Syndical dûment convoqué en mairie de Sauvian, sous la présidence de Monsieur Jean Noël BADENAS.

Nombre de membres du Bureau : 45 titulaires.

Date de la convocation : 01 Février 2016.

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR MESQUIDA	*		MR ROBIN		*
MME PONS	*		MR GALONNIER	*	
MME REBOUL	*		MR BADENAS	*	
MR VIDAL	*		MR SAUCEROTTE	*	
MR FALIP			MR LACOUCHE		*
MME PASSIEUX	*		MR LEMPEUREUR		*
MME GARCIN SAUDO	*		MR BACOU		*
MR GAUDY	*		MR ZENON	*	
MR MORGGO	*		MR MARCOS	*	
MR BARRAL	*		MR TAILHADES	*	
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR TAUPIN	*	
MR FREY			MR AFFRE		
MR BEC	*		MR ADMANT	*	
MME DES GARETS	*		MR AURIOL		*
MME CAMOUS	*		MR BARSSE	*	
MR CORBIERE	*		MR BOLTZ	*	
MR MANOGIL	*		MME CHAUDOIR	*	
MME ZENON	*		MR COSTA		*
MR BUENO			MR HEY	*	
MR FARENC	*		MR DURO		*
MR SOULAGE	*		MR LACAS	*	
MR GRANIER	*		MR BOSHAGE		
MR BOSCH		*			

OBJET : COMPTE RENDU

Début de séance : 14 heures 30.

DELIBERATION N°1 : VALIDATION DU COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 15 JANVIER 2016

Le président soumet au comité Syndical le compte rendu de la réunion du 15 janvier 2016.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Approuve ce compte rendu

DELIBERATION N°2 : BUDGET PRIMITIF 2016

Le président présente le budget primitif pour l'exercice 2016. Celui-ci s'équilibre en dépenses et en recettes, pour un montant total de **997 365.06 €** répartis comme suit :

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
977 286,53	977 286,53	20 078.53	20 078.53

Le budget présenté respecte les orientations budgétaires débattues le 15 janvier 2016.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Vote le budget primitif 2016 du Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron

DELIBERATION N°3 : ETUDE DE GOUVERNANCE POUR L'EXERCICE DES COMPETENCES DU GRAND CYCLE DE L'EAU, ET EN PARTICULIER DE LA COMPETENCE GEMAPI, SUR LE TERRITOIRE DU SAGE ORB LIBRON : CHOIX DU PRESTATAIRE

La commission d'appel d'offres du SMVOL, réunie précédemment au présent comité syndical, a analysé les offres retenues pour l'affaire en objet. La commission d'appel d'offre propose de retenir ESPELIA pour un montant de 60 050 € H.T.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Prend acte du choix de la Commission d'Appel d'Offre ;
- Autoriser le Président à signer le marché avec ESPELIA pour un montant total H.T. de 60 050 € H.T.

DELIBERATION N°4 : ETUDE D'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU SAGE ORB LIBRON : PROLONGATION DU DELAI D'EXECUTION

Par délibération du 24 janvier 2014, le comité syndical décidait de confier au cabinet Grontmij l'étude en objet.

Les délais du SAGE Orb Libron ayant été fortement rallongés du fait de la complexité des débats liés à sa mise en place, l'étude d'évaluation environnementale ne pourra pas être réalisée dans les délais prévus.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Prolonge le délai de l'étude au 31 décembre 2017 ;
- Autoriser le Président à signer l'avenant de délai ad'hoc.

DELIBERATION N°5 : ANIMATION DES MESURES AGRO ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES 2017 AU SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON. DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA MESURE 7.6.5 DU PLAN DE DEVELOPPEMENT RURAL DU LANGUEDOC ROUSSILLON (PDRLR)

Le Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron a été retenu pour être opérateur du Programme Agro-environnemental et Climatique « Orb-Libron », sur le territoire établi en concertation avec les structures partenaires et les PAEC voisins.

Validé et réalisé en 2015 en fonction des objectifs fixés, ce PAEC a fait l'objet d'une candidature fin 2015 pour les années 2016-2017. Cette candidature est actuellement à l'évaluation des services instructeurs et une réponse devrait être formulée début mars 2016.

Pour la bonne réalisation de ce PAEC, le Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron a affecté un poste à 75 % sur les missions de coordinateur et également pour l'animation des MAEC sur les secteurs à enjeu « pesticides ».

Les missions de coordination sont les suivantes :

- Coordonner les structures animatrices du PAEC. La coordination permet en effet à l'opérateur de conjuguer les actions des différents animateurs et de réaliser le suivi et l'évaluation du PAEC,
- Faire l'interface entre le terrain et les structures administratives et techniques, et avec les financeurs,
- Rédiger les documents nécessaires au fonctionnement du PAEC (dossier de candidature, notices de territoires, notices de mesures, etc.),
- Prendre les décisions, après concertation avec les structures animatrices, quant aux priorisations à faire pour sélectionner les contrats et respecter l'enveloppe financière allouée au PAEC...

Les missions d'animation sont les suivantes :

- Information, communication au travers de journées d'échanges, de réunions, de diffusion de documents...
- Sensibilisation des agriculteurs aux enjeux du territoire,
- Accompagnement des agriculteurs dans la contractualisation des MAEC.

Ce poste est financé à 80 % par l'Agence de l'Eau dans le cadre du contrat de rivière Orb-Libron 2011-2016, avec taux bonifié pour l'année 2016.

Mais pour l'année 2017, et hors du contrat de rivière, ces missions peuvent bénéficier des aides de l'Europe et de l'Agence de l'Eau dans le cadre de la mesure 7.6.5 du Programme de Développement Rural du Languedoc-Roussillon (PDRLR) « Animation des mesures agro-environnementales et climatiques » (MAEC).

Attribuées dans le cadre d'un appel à projet, le montant des subventions atteint 80 % des dépenses justifiées.

Soit pour le poste du SMVOL :

- Salaire annuel chargé : 49 093 €
- Coûts indirects forfaitaire de 15 % : 7 364 €
- Montant annuel total : 56 457 €
- Temps affecté au PAEC (75 %) soit 42 343 €
- Demande de subvention 765 : **33 874 €**

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Autorise le Président à solliciter la mesure 765 du PDRLR en appui de l'animation du PAEC Orb assurée par le SMVOL pour l'année 2017 ;

DELIBERATION N°6 : ANIMATION DES MESURES AGRO ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES 2016 ET 2017 AU VIGNERONS DU PAYS D'ENSERUNE. DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA MESURE 7.6.5 DU PLAN DE DEVELOPPEMENT RURAL DU LANGUEDOC ROUSSILLON (PDRLR)

Le Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron a été retenu pour être opérateur du Programme Agro-environnemental et Climatique « Orb-Libron », sur le territoire établi en concertation avec les structures partenaires et les PAEC voisins.

Validé et réalisé en 2015 en fonction des objectifs fixés, ce PAEC a fait l'objet d'une candidature fin 2015 pour les années 2016-2017. Cette candidature est actuellement à l'évaluation des services instructeurs et une réponse devrait être formulée début mars 2016.

Les partenaires du SMVOL sur ce PAEC ORLI peuvent bénéficier d'aides pour l'animation des MAEC sur les secteurs à enjeu Eau, dans le cadre de la mesure 7.6.5 du Programme de Développement Rural du Languedoc-Roussillon (PDRLR) « Animation des mesures agro-environnementales et climatiques » (MAEC).

Attribuées dans le cadre d'un appel à projet, le montant des subventions atteint 80 % des dépenses justifiées.

La demande de subvention pour ces partenaires doit être portée par le « chef de file » (opérateur du PAEC) pour déclarer les dépenses supportées par ses partenaires (publics, privés) dans le cadre d'une opération collaborative cofinancée par un Fonds européen structurel et d'investissement.

L'autorité de gestion du FEADER a souhaité privilégier ce type de montage compte tenu de la nécessité d'avoir un projet de territoire multi-enjeux et multi-partenarial mais avec un pilotage et une coordination porté par l'opérateur.

Les missions d'animation sont les suivantes :

- information, communication au travers de journées d'échanges, de réunions, de diffusion de documents...
- sensibilisation des agriculteurs aux enjeux du territoire,
- accompagnement des agriculteurs dans la contractualisation des MAEC.

Les Vignerons des Pays d'Ensérune (Cave Coopérative), structure animatrice MAEC du secteur d'intervention prioritaire VPE, souhaite demander pour 2016 et 2017, une aide à l'animation agro-environnementale sur son poste lié à cette opération.

Soit pour le poste des Vignerons des Pays d'Ensérune,

- Temps affecté au PAEC ORLI par an : 45 jH
- Coût chargé de la journée homme : 232.56 €
- Coûts indirects forfaitaire de 15 % : 1 569.78 €
- Montant annuel total : 12 034.98 €
- Communication : 500.00 €
- Montant pour 2016 et 2017 : 24 569.56 €

- Demande de subvention 765 : **19 655.97 €**

Une convention de partenariat financier devra être établie selon un modèle fourni par l'autorité de gestion, entre le SMVOL et les Vignerons des Pays d'Ensérune, pour permettre le versement de la subvention, si celle-ci est accordée.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Autorise le Président à solliciter la mesure 765 du PDRLR en appui de l'animation du PAEC Orb assurée par les VPE pour l'année 2017 ;
- Autorise le Président à signer la convention de reversement de l'aide à intervenir, en cas de réponse positive pour cette demande de subvention.

DELIBERATION N°7 : REMBOURSEMENT FRAIS DE REPAS AGENT SERVICE CIVIQUE KATHLEEN GUIRAUD

Le président rappelle la création d'un poste de volontaire service civique.

Kathleen Guiraud a été recrutée dans ce cadre.

Le président propose d'indemniser Kathleen Guiraud, à hauteur de 4.50 €, les repas que le volontaire sera amené à prendre les jours ouvrés.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- **Décide d'indemniser, à hauteur de 4.50 € par repas les jours ouvrés, le volontaire service civique Kathleen Guiraud.**

Les questions diverses sont ensuite abordées :

Présentation inventaire des plantes exotiques envahissantes par le CPIEHLR

Présentation Plan de gestion des Orpellières par le SMVOL.

Fin de séance : 16 heures.

Béziers, le 25 février 2016
Le Président
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Jean Noël BADENAS